

LES INFOS POINT DU 19/03

2020 – Mars Mesures

Bonjour à tous et toutes,

En cette quasi fin de semaine, on se tente un petit récapitulatif des infos transmises depuis notre « changement de vie » afin de tenter à vous aider à voir plus clair dans la partie administrative de nos vies confinées...

Les infos sont transmises au fur et à mesure qu'elles arrivent, du coup si vous n'avez pas d'infos pratiques sur certains points...c'est qu'elles ne sont pas encore disponibles :
Il n'est donc pas utile de demander à moi, nous, vos syndicats ... comment faire ? S'il n'y a pas eu de communication plus précise c'est que nous ne pouvons pas vous en dire plus.

On a 3 catégories d'aides :

- **Décaler des échéances pour soulager votre trésorerie**
- **Une aide de 1500€ sous conditions,**
- **Des fonds d'aides exceptionnelles sur dossier**

Echéances à payer le 20/03 pour ceux qui sont mensualisés :

Urssaf et Cipav suspendent les prélèvements de cette échéance.
Impôts sur le revenu, vous pouvez demander le report sur vos espace impot.gouv.fr

Pour les prochaines échéances c'est à suivre selon l'évolution des évènements.

AIDE DE 1500 Euros Modalités

Un « salaire minimum de survie » de 1 500 euros par mois (il pourrait être modulée dans des conditions qu'il reste à définir) va être mis en place pour les indépendants :

Pour quel indépendants ?

Tous, régime classique ou micro entrepreneurs
ATTENTION il faut qu'il s'agisse de **votre activité principale**

Sur quels critères ?

Moins d'un million de recettes (là on est bon)
et

Soit • Diriger une entreprise dont la fermeture a été demandée pour des raisons sanitaires, comme c'est notamment le cas dans les secteurs de la restauration (160.000 entreprises), du commerce non alimentaire (140.000), **du tourisme** (100.000) par exemple.

Soit • Diriger une très petite entreprise (quel que soit le secteur) **dont le chiffre d'affaires s'est effondré d'au moins 70% entre mars 2019 et mars 2020**. Précision : il convient de comparer les chiffres d'affaires de ces deux mois (et non d'effectuer un calcul sur l'ensemble de l'année écoulée).

A qui on demande ?

L'aide sera versée automatiquement par la direction générale des finances publiques (DGFiP), sur simple déclaration. (Déclaration sur l'honneur)

Quand ?

A compter du 31/03

En pratique ... on ne sais pas encore les textes de mises en place ne sont pas encore parus

Demande d'aides exceptionnelles

Urssaf : Un modèle de formulaire de demande d'aide a été joint à l'envoi des infos de lundi

Cipav : Voir sur leur site les modalités d'envoi de mails pour demander une aide

Localement il peut que des actions soit misent en place, un référent la **DIRECCTE** Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

<http://direccte.gouv.fr/>

**Pour être accompagné dans vos démarches,
vous pouvez contacter :**

Le référent unique de la DIRECCTE de votre région :

Auvergne-Rhône-Alpes	ara.redressementproductif@direccte.gouv.fr	04 72 68 29 69
Bourgogne-Franche-Comté	bfc.continuite-eco@direccte.gouv.fr	03 80 76 29 38
Bretagne	bretag.continuite-eco@direccte.gouv.fr	02 99 12 21 44
Centre Val-de-Loire	centre.continuite-eco@direccte.gouv.fr	02 38 77 69 74
Corse	corse.continuite-eco@direccte.gouv.fr	04 95 23 90 14
Grand Est	ge.pole3E@direccte.gouv.fr	03 69 20 99 28
Hauts-de-France	hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr	03 28 16 46 88
Ile-de-France	idf.continuite-eco@direccte.gouv.fr	01 70 96 14 15
Normandie	norm.continuite-eco@direccte.gouv.fr	02 32 76 16 60
Nouvelle-Aquitaine	na.gestion-crise@direccte.gouv.fr	05 56 99 96 50
Occitanie	oc.continuite-eco@direccte.gouv.fr	05 62 89 83 72
Pays de la Loire	pays-de-la-loire@direccte.gouv.fr	02 53 46 79 69
Provence-Alpes-Côte d'Azur	paca.continuite-eco@direccte.gouv.fr	04 86 67 32 86
Mayotte	dominique.grancher@dieccte.gouv.fr	02 69 61 93 40
Guadeloupe	971.gestion-crise@dieccte.gouv.fr	05 90 80 50 50
Réunion	974.pole3e@dieccte.gouv.fr	02 62 940 707
Martinique	dd-972.direction@dieccte.gouv.fr	05 96 44 20 00
Guyane	dd-973.direction@dieccte.gouv.fr	05 94 29 53 53

Prenez soin de vous,

Anne pour Maidais et Aledes, avec le soutien des coéquipières d'Aledes Christine et Manon